

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2012



Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées



Sommaire

Edito de Guy Poeydomenge (**p.01**)

Les données administratives :

Les collectivités adhérentes (**p.02-03**)

Les élus du syndicat (P. 04-05)

Organigramme des services (**p.06-07**)

Les données techniques :

Quais de transfert (**p.08-11**)

Centre de tri (**p.12-14**)

Zoom sur les taux de refus (**p.15**)

Aires de compostage (**p.16-20**)

Installations de Stockage des Déchets Ultimes (**p.21-24**)

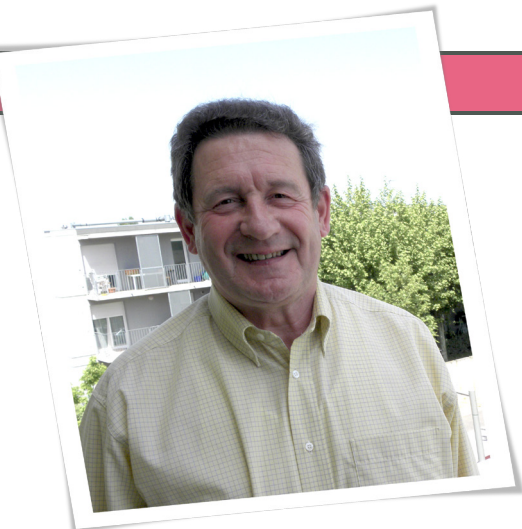
Déchèteries (**p.25-28**)

Marchés publics (P. 29)

Évolution des tonnages 2010-2011 (**p.30-31**)

Le projet «piles» (**p.32**)

Les Trigourdans (**p.33**)



Qu'on en juge.

Effets de la crise, actions de communications efficaces, respect des consignes de tri par les usagers du service, influence climatique, tous ces éléments ont vraisemblablement, chacun pour leur part, eu des conséquences directes sur les tonnages de déchets traités par le SMTD 65 en 2012.

Les ordures ménagères proprement dites ont diminué de 2,85% par rapport à 2011, alors qu'elles avaient quasiment stagné entre 2010 et 2011.

Après une quasi stabilité entre 2011 et 2010 (- **0,35%**), les collectes sélectives ont progressé légèrement de 0,4% en 2012 par rapport à 2011.

Enfin, les déchets verts ont diminué de 4,8% en 2012, toujours par rapport à 2011 qui avait été une année forte.

Si pour les ordures ménagères nous sommes dans la trajectoire de diminution fixée par le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA), les transferts ne s'opèrent pas de façon aussi satisfaisante vers la collecte sélective où nous devrions progresser de l'ordre de 10% par an si nous voulons atteindre l'objectif fixé pour 2016.

Dans ce domaine, des progrès sont certainement encore à réaliser, même si l'évolution va dans le bon sens.

Sur l'aspect des installations structurantes préconisées par le Plan Départemental d'Élimination des

Déchets Ménagers et Assimilés, les choses avancent aussi.

Deux quais de transfert ont été livrés : ceux d'Adé pour le Pays de Lourdes et de Bagnères de Bigorre pour la Communauté de Communes de Haute Bigorre.

Le Centre de tri départemental de Capvern, qui accueille désormais, depuis avril 2013, toutes les collectes sélectives du département, a été construit.

Le dialogue compétitif engagé avec les cinq groupements en concurrence en vue de l'attribution du marché global (conception-construction + exploitation pendant cinq ans) pour la réalisation de l'Unité de Traitement et Valorisation de Bordères sur Echez (UTV 65) a abouti et le Groupement dont VINCI Environnement était le mandataire a été retenu.

Cette Unité sera le pivot du dispositif adopté par les élus départementaux fin 2010. Elle permettra de multiplier par trois la valorisation des déchets ménagers du département en portant celle-ci à 90%. Elle aura aussi pour fonction de réduire très fortement, **de 70 000 t à 4 200 t**, les déchets ultimes à enfouir en centre de stockage. Grâce à la méthanisation de la partie fermentescible de ces déchets, elle permettra la production de biogaz qui sera injecté, après épuration, sur le réseau GrDF.

Enfin, la phase 2 de la recherche parcellaire en vue de l'implantation d'un centre de stockage pour l'enfouissement des déchets est atteinte : fin 2011, seize sites avaient été identifiés, fin 2012 ces mêmes sites sont classés.

Nous ne sommes donc plus dans le virtuel et la concrétisation de nos projets devient une réalité.



Les collectivités adhérentes

02

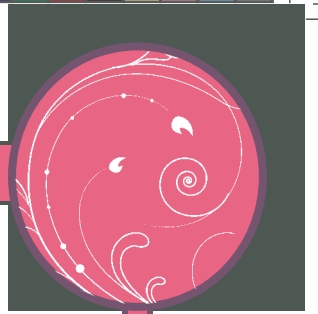
Le Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés (SMTD65) est un établissement de coopération intercommunale. Opérationnel depuis le 1er janvier 2008. Le SMTD65 assume la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » de l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées (cantons de la Barousse et du Magnoac exceptés).

Il était composé, en 2012, de 14 collectivités territoriales, syndicats mixtes, communautés de communes et communes indépendantes : Communes de Gavarnie, de Gèdre, Communauté de Communes du Canton d'Ossun, des Côteaux de l'Arros, de Batsurguère, de Gespe Adour Alaric, de la Haute-Bigorre, du Pays de Lourdes, du Pays Toy, SIRTOM de la vallée d'Argelès-Gazost, SIROM de Lourdes-Est, SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux, SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise et Val d'Adour Environnement.

Le présent rapport reprend l'essentiel de l'activité du SMTD65, pour l'année 2012.

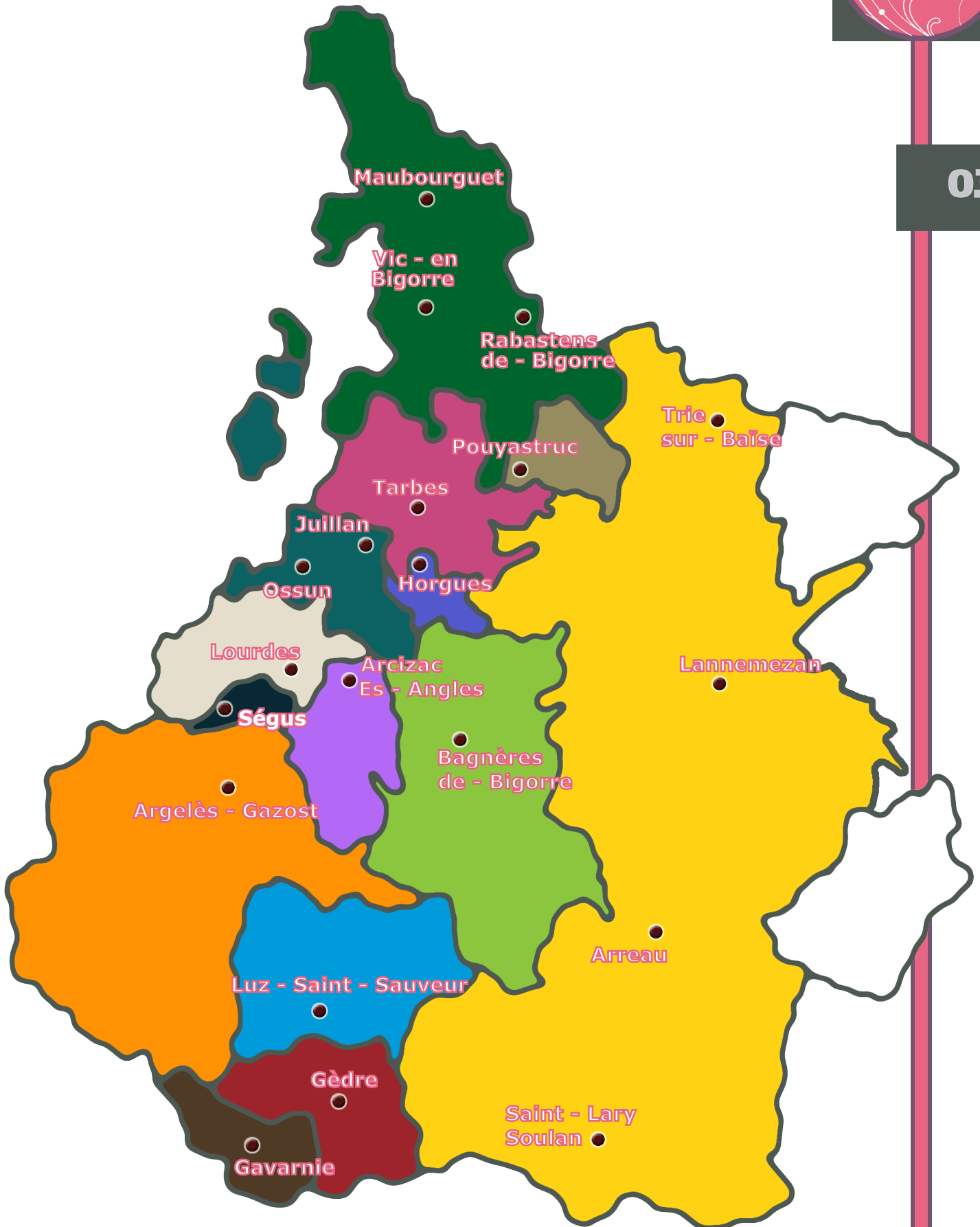
Le socle commun à toutes les structures membres du SMTD65 est composé du traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, du tri des déchets issus de la collecte sélective, du traitement des déchets verts et, enfin, des opérations de transfert et de transport secondaire qui s'y rapportent.

- | | |
|---|--|
|  Communauté de communes du Canton d'Ossun |  Communauté de communes Gespe Adour Alaric |
|  Communauté de communes de la Haute-Bigorre |  Communauté de communes du Pays Toy |
|  Val d'Adour Environnement |  Communauté de communes de batsurguère |
|  SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise |  SIROM de Lourdes-Est |
|  Communauté de communes du Pays de Lourdes |  Communauté de communes des Côteaux de l'Arros |
|  SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost |  Commune de Gèdre |
|  SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux |  Commune de Gavarnie |



Territoire d'intervention du SMTD65

03





Les élus du Comité Syndical

(1er octobre 2013)

Bureau syndical

Monsieur Guy POEYDOMENGE

Monsieur Francis LAFON-PUYO

Monsieur Didier LAGARRIGUE

Monsieur Christian BOURBON

Monsieur Serge ALMENDRO

Monsieur Claude IRR

Madame Simone MOURET

Monsieur Jean-Claude PIRON

Monsieur Jean-Louis BAREILLES

Monsieur Claude CAZANAVE

Monsieur Maurice LOUDET

Monsieur Gilles LAGARDELLE

Madame Véronique MARCOU

Madame Catherine MARIENVAL

Madame Françoise PIQUE

Monsieur Barnabé SANCHEZ



Commission d'Appels d'Offres

Monsieur Jean-Louis BAREILLES

Monsieur Ernest FOURCADE

Monsieur Maurice LOUDET

Madame Catherine MARIENVAL

Monsieur Guy POEYDOMENGE

Monsieur Barnabé SANCHEZ

Monsieur Patrick BAUTE (Paierie départementale)

Monsieur le Directeur de la DIRECTE

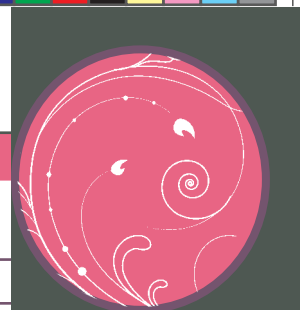
Monsieur Claude CAZANAVE

Monsieur Claude IRR

Monsieur Didier LAGARRIGUE

Madame Véronique MARCOU

Madame Françoise PIQUE



Collectivité	Membres titulaires	Membres suppléants
Communauté de Communes du Canton d'Ossun	Didier LAGARRIGUE	Laurence SALLES
	Alain LUQUET	Jean-Elie TISNE
Communauté de Communes de la Haute-Bigorre	Jean-Pierre CAPOT	Chantal COLOMES
	Gérard MENVIELLE	Jean-Bernard SEMPASTOUS
	Claude IRR	Anne-Marie THALES
SYMAT	Serge ALMENDRO	Jacques ARGAGNON
	Irénée BOUCHARBAT	Philippe BAUBAY
	ROBIN	Christophe BONNET
	Ernest FOURCADE	M.A. CASSAGNE-RODRIGUEZ
	Alain GALLET	Yves DE GINESTET
	Marc GARROCQ	Henri DEVIC
	Gilles LAGARDELLE	Geneviève DORGANS
	David LARRAZABAL	Bernard DUCOR
	Dominique LIDAR	Pierre JUNCA
	Jean-Claude PIRON	Fabienne LAYRE-CASSOU
	Guy POEYDOMENGE	Jean-Pierre PERESSOTTI
	Daniel RIVIERE	Eugène POURCHIER
	Patrick VIGNES	Christian PRAT
	Val d'Adour Environnement	Bernard BATS
Christian BOURBON		Jean DUVAL
Bernard LUSSAN		Claude MOTHE
Catherine MARIENVAL		Claude TAILLAN
Communauté de Communes du Pays de Lourdes	Stéphane ARTIGUES	Georges CASTRES
	Michel AZOT	Régis DALET
	Yolande COURTADE	Marcel DE LA CONCEPTION
	Frédéric LACAZE	Julien POQUE
	Francis LAFON-PUYO	Michel REBOLLO
SIRTOM d'Argelès-Gazost	Barnabé SANCHEZ	Guy VERGES
	Jean-Baptiste LARZABAL	Jean-Daniel CASTAGNET
	Véronique MARCOU	Jean-Pierre CAZAUX
SMECTOM de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	Simone MOURET	Sylvie PARROU
	Jean-Claude DUZER	Joële ABADIE
	André FOURCADE	Albert BEGUE
	René GASQUET	Jean-Michel CARROT
	Maurice LOUDET	Olivier CARTAN
	Françoise PIQUE	Aimé COURTADE
	Bernard PLANO	André LARAN
Jean-Luc RUMEAU	Jean-Paul STRADE	
Collège des collectivités - de 2000 habitants : Mairies de Gèdre et de Gavarnie, CC. Batsur-guère, CC. des Côteaux de l'Arros)	Claude CAZANAVE	Claude TRESCAZES
Collège des collectivités de 2000 à 8000 habitants : (CC. Gespe Adour Alaric, CC. Pays Toy, SIROM Lourdes-Est)	Jean-Louis BAREILLES	Stéphane CAZENAVETTE
	Eugène CAZENAVE	



Organigramme des services 2013

Guy POEYDOMENGE
Président du SMTD65

Philippe DUCLOS
Directeur Général

Pôle administratif

Administration

Françoise ABADIE
(paye, personnel)

Anne-Marie FACHAN
(comptabilité)

Florian SAINT-MARTIN
(secrétariat, comptabilité)

Communication

Guillaume POUNHET
(responsable communication)

Julie LALANNE
(coordination du tri)

Zone Ouest

Véronique ORIEZ
Technicienne

ISDND Lourdes-Mourles

Alexandre BARONA
(suivi des effluents)

Aire de compostage Lourdes-Mourles

Francis DARAN
(exploitation, entretien)

Quai de transfert Pierrefitte-Nestalas

Denis SENDES
(agent de quai)

Quai de transfert Adé

Thierry BIENAIME
(Agent de quai)

Lionel LAGÜES
(agent de quai)

Quai de transfert Bagnères-de-Bigorre

Sarah CAPOT
(agent de quai)

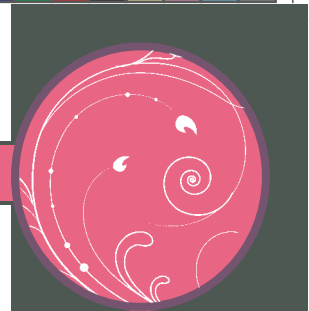
Pôle transport

Arnaud CAZENTRE

Chauffeurs

Noël CARDENAU
Benoit CUILHE
Bernard GIMBERT
Adrien LATAPIE

06



Pôle technique

07

Valorisation organique

Christel De Pierpont
Ingénieur valorisation

Zone Est

Eric LAPLACE
Technicien

Daniel LOUBET
responsable d'exploitation

ISDND Capvern

Maxime DUFFO
(conducteur d'engins polyvalent)
Sandrine LARRALDE
(pesées pont bascule, propreté locaux)
Philippe VERDIER
(suivi des effluents)

Espaces verts

Ghislain RUMEAU
(entretien site)
Pierre VERGE
(espaces verts)

Aire de compostage de Capvern

Gilbert ABADIE
(exploitation déchets verts)

Quais de transfert Capvern

Jean-Luc ABADIE
(chauffeur polyvalent)
Jean-François LARROUY
(chauffeur)
Laurent VERDIER
(chauffeur)

Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des des Règles d'Hygiène et de Sécurité du Travail

François VEDERE
(ACMO)

Jean-Michel VIAU
responsable d'exploitation

Centre de tri de Capvern

Opérateurs (trices)

Marguerite ABADIE
Marie BACCA
Jean-Paul BOUEY
Thérèse CANTON
Sandrine DARIA
Delphine DUMESTRE
Incarnation FARCAT
Lydie GACHASSIN
Julie LABERRIGUE
Richard LACOSTE
Marie-Jeanne LARROUY
Marie-Lise LARROUY
Dominique LIGUORI
Rose-Marie MAROT
Mylène MARTINEZ
Brigitte PEBAY
Catherine POMES
Jean-Pierre PUYAU
Fabienne SALUDAS
Michèle SAMARAN
Véronique VUGARDA

Gestion de la ligne de tri - presse à balles

Serge BEAUPUY
Maryse LEGODEC Ludovic OCHOA
Marie-Claude RIOCHE

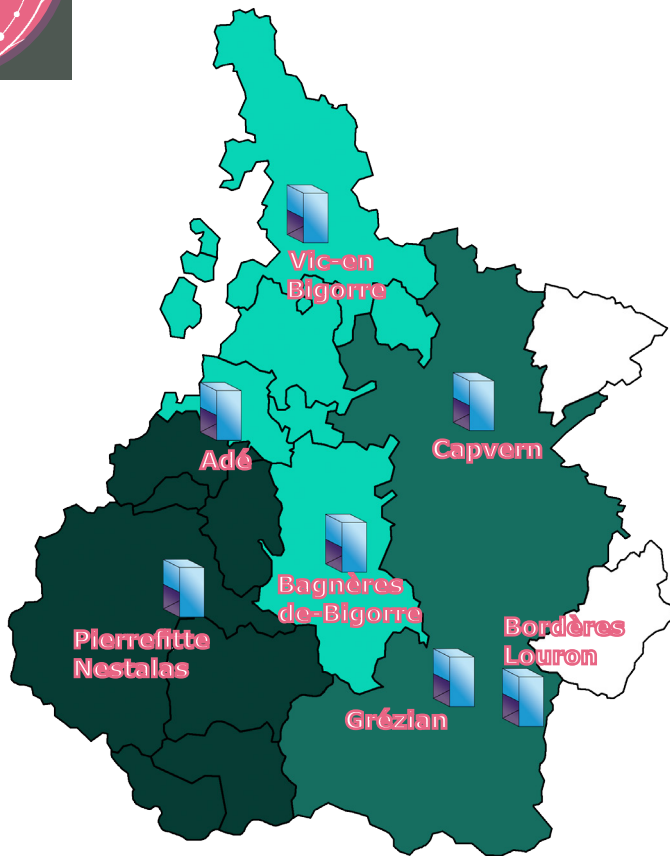
Maintenance

Mathieu BUROSSE
Pierre DUPOUTS
Sébastien POUYDEBAT
Jean-Louis TUMBARELLO



Les quais de transfert des déchets

08



Plusieurs territoires, au vu de leurs distances par rapport aux sites de traitement, doivent faire transiter leurs déchets, Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et/ou produits issus des collectes sélectives (CS), par des quais de transfert.

Les véhicules de collecte y déposent leurs déchets dans des remorques à Fond Mouvant Alternatif (FMA) ou des bennes de 30 m³.

Ces bennes sont ensuite dirigées vers les centres de tri (Capvern, Tarbes), de valorisation (Pau) ou de traitement des déchets non dangereux (Bénac, Liéoux).

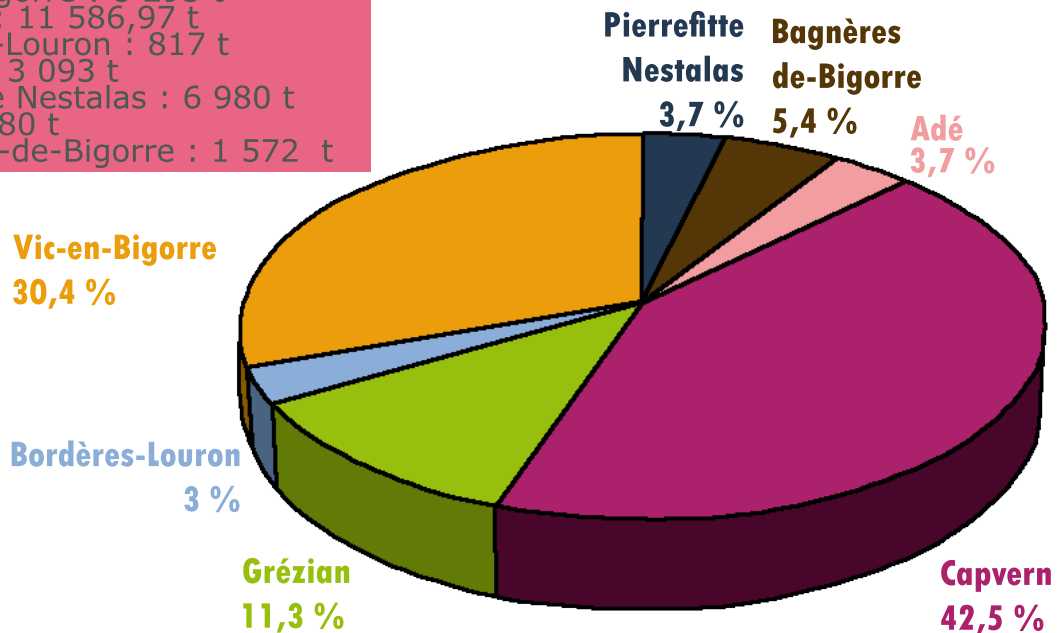
En 2012, deux nouveaux quais ont vu le jour, celui d'Adé pour assurer le transit des déchets du bassin Lourdais et celui de Bagnères-de-Bigorre pour le territoire éponyme.

Les Territoires desservis par chaque quai sont :

- Vic-en-Bigorre : Val d'Adour Environnement
- Capvern, Bordères-Louron, Grézian : SMECTOM de Lannemezan
- Pierrefitte Nestalas : CC Pays Toy, SIRTOM d'Argelès
- Adé : CC Pays de Lourdes, SIROM Lourdes Est, CC Batsurguère
- Bagnères-de-Bigorre : CC de la Haute-Bigorre

Tonnages transférés :

- Vic-en-Bigorre : 8 295 t
- Capvern : 11 586,97 t
- Bordères-Louron : 817 t
- Grézian : 3 093 t
- Pierrefitte Nestalas : 6 980 t
- Adé : 6 980 t
- Bagnères-de-Bigorre : 1 572 t



Zone Est

Elle concerne les quais de transfert de Capvern, Grézian et Bordères-Louron

L'exploitation de ces 3 sites en 2012 a coûté 35,25 € / Tonne transférée.

Capvern

Il est exploité en régie par le SMTD65

11 587 Tonnes d'OMr sont évacuées vers le centre de stockage de Liéoux (SIVOM de Saint-Gaudens, Montréjeau, Aspin).

Cette installation occupe 3 personnes (1 agent d'accueil et 2 chauffeurs)

Le site dispose de 3 quais de vidage, chacun doté d'une remorque FMA.

Ce quai reçoit les ordures ménagères de l'ensemble de la zone Est du département.



Grézian

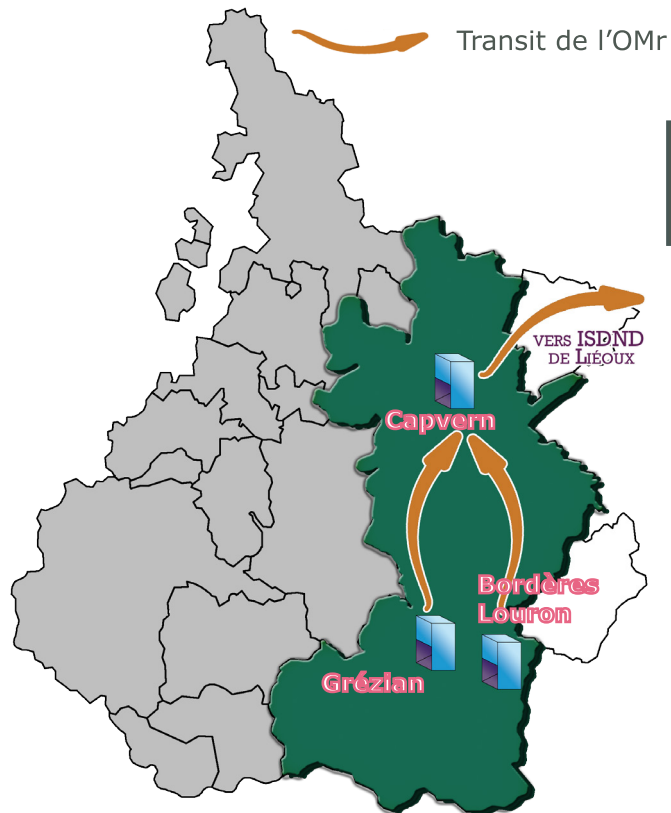
Il est exploité en régie par le SMTD65

2 850 Tonnes d'OMr et 243 Tonnes de déchets recyclables sont évacuées vers le pôle environnemental de Capvern.

- Les OMr sont ensuite évacuées avec les tonnages du territoire de traitement du SMECTOM vers l'ISDND de Liéoux.

Les produits issus de la collecte sélective sont dirigés vers le centre de tri de Capvern.

Cette installation occupe 2 personnes à temps partiel (1 agent d'accueil et 1 chauffeur).



Bordères-Louron

Il est exploité en régie par le SMTD65

817 Tonnes d'OMr sont évacuées vers le pôle environnemental de Capvern.

- Les OMr sont ensuite évacuées avec les tonnages du territoire de traitement du SMECTOM vers l'ISDND de Liéoux.

- Les déchets recyclables sont traités sur le centre de tri de Capvern.

Cette installation occupe 1 personne à temps partiel (1 chauffeur).





Zone Ouest

Elle concerne les quais de transfert de Pierrefitte-Nestalas et Adé

10

Pierrefitte-Nestalas

L'exploitation du site est réalisée en régie depuis le 1er mai 2009.

Elle occupe 2 personnes.
(1 agent de quai et un chauffeur)

Les ordures ménagères sont évacuées en FMA vers le site de stockage de Bénac.

L'évacuation des bennes (de 30 m³) de collecte sélective est réalisée par la société SOARES. Ces déchets sont dirigés vers le centre de tri de Tarbes.

Tonnages transférés :
- **6 192** tonnes d'OMr
- **788** tonnes de CS

> Répartition OM (en %) :

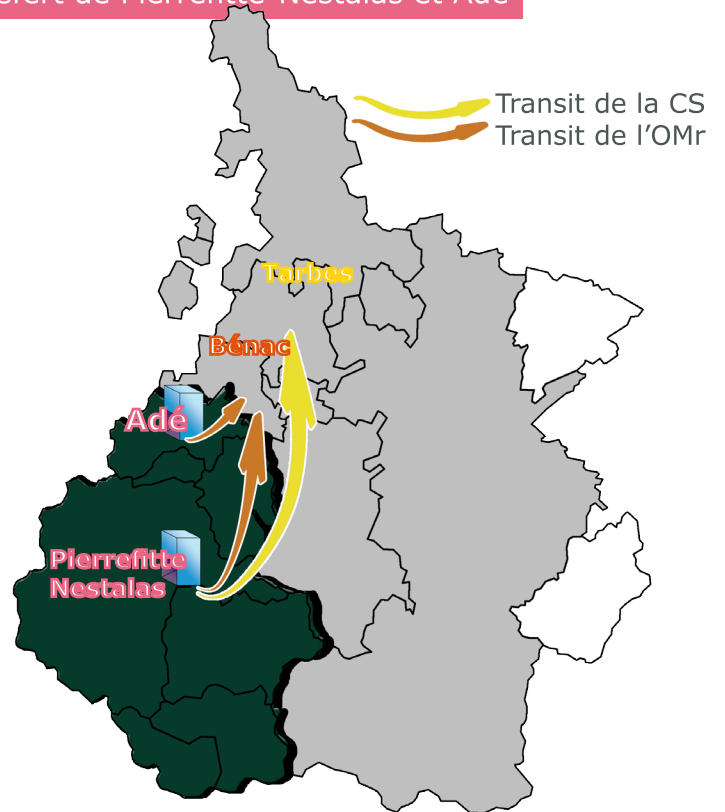
- 72,7 provenant du SIRTOM de la Vallée d'Argelès
- 21,5 provenant de la CC du Pays Toy
- 1,8 provenant de Gèdre
- 1,9 provenant de Gavarnie

> Répartition de collecte sélective :

- 79 % provenant du SIRTOM de la Vallée d'Argelès
- 21 % provenant de la CC du Pays Toy.

Il n'y a pas de collecte sélective sur les communes de Gèdre et de Gavarnie.

L'exploitation du site en 2012 a coûté 32,51 € transférée.



Adé

- Mise en service du site le 27 février 2012

- Exploitation en régie

- Emploi par le SMTD65 de 2 agents de quai et d'un chauffeur, tous les 3 à temps complet

- Inauguration du site le 15 mars 2012

Montant de l'investissement : 1 891 049 € TTC

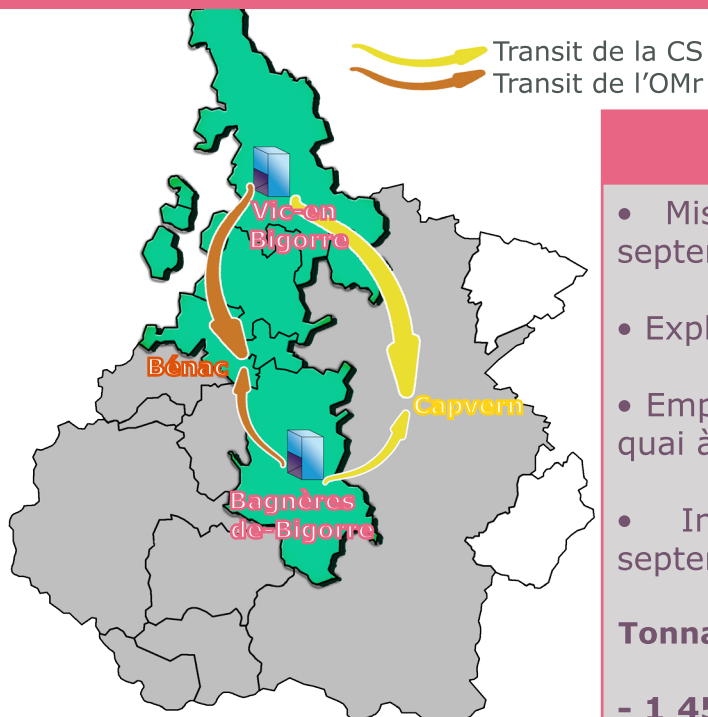
Tonnages transférés :
11 165 tonnes d'OMr

Le coût d'exploitation, en 2012, est de 22,55 € / tonne transférée



Zone Centrale

Elle concerne les quais de transfert de Vic-en-Bigorre et de Bagnères-de-Bigorre



Bagnères-de-Bigorre

- Mise en service du site le 10 septembre 2012
- Exploitation en régie
- Emploi par le SMTD65 de 1 agent de quai à temps partiel
- Inauguration du site le 13 septembre 2012

Tonnages transférés :

- **1 455** tonnes d'OMr
- **25** tonnes de CS

A terme, ce sont **5 200 t** d'ordures ménagères et **638 t** de collecte sélective qui transiteront par le quai de Bagnères-de-Bigorre.

L'exploitation du site, en 2012, a coûté **47,10 €/t transférée**.

Vic-en-Bigorre

Il est exploité en régie par le syndicat Val d'Adour Environnement, collectivité membre du syndicat, qui réalise cette prestation pour le compte du SMTD65 dans le cadre d'une convention.



Tonnages transférés :

- **6 551 t d'OMr** évacuées vers l'ISDND de Bénéac
- **462 t de déchets recyclables** évacuées vers le centre de tri
- **484 t de papier** évacuées vers le center Paprec à Pau

Le coût d'exploitation, en 2012, est de :

23,91 € / tonne transférée (hors amortissement)



Les centres de tri des emballages

12

En 2012, deux centres de tri, respectivement à Tarbes et à Capvern, traitent les déchets valorisables issus de la Collecte Sélective (CS) du SMTD65 sur le département.

Les papiers et emballages sont livrés aux centres de tri, soit directement en bennes de collecte, soit par gros porteurs (camions polybennes et FMA) après transit par les centres de transfert.



En fonction des choix effectués par chaque collectivité en matière de collecte, les déchets sont collectés en mélange papiers et emballages (monoflux) ou collectés séparément en vrac ou en sacs (biflux).

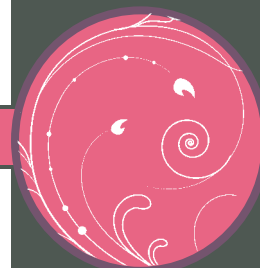
Les centres de tri permettent de trier les grandes familles de matériaux concernés par la collecte sélective : acier, aluminium, cartons, papiers, briques alimentaires (composites) et plastiques (flaconnages, bouteilles, films) de façon essentiellement manuelle sur un tapis roulant ; une partie mécanisée permet l'ouverture des sacs à l'entrée (Tarbes) et la séparation de l'acier.

Ces matériaux, une fois mis en balles, sont évacués vers des installations de valorisation des déchets.

Nouveau centre de tri de Capvern



Modernisation du centre de tri de Capvern



Les travaux de modernisation du centre de tri de Capvern en vue d'en faire le futur centre de tri départemental ont débuté en septembre 2011 et s'achèveront en janvier 2013.

Il permettra de trier 5 Tonnes d'emballages par heure pour une capacité nominale de 15 000 Tonnes par an.

Le tri des emballages sera mécanisé et assuré par des outils technologiques modernes : séparateur balistique (séparation des journaux et cartons, les corps plats, des autres emballages, les corps creux) ; trieur optique, overband (emballages ferreux), courant de Foucault (emballages en aluminium), crible à étoiles d'affinage des JRM.

Les opérateurs de tri permettront de contrôler et de garantir la qualité de tri des machines, notamment grâce à des postes de travail ergonomiquement adaptés.



13



La gestion de la production assistée par ordinateur (GPAO) garantira un suivi de l'activité du site en temps réel et offrira des possibilités d'ajustement des paramètres de fonctionnement et des bilans détaillés.

La mise en service d'un nouveau centre de tri est prévue pour février 2013 et sa montée en charge s'effectuera jusqu'au 31 mars avec la création dès le 02 avril 2013 de 2 équipes de travail (6H-12H45 et 12H45 - 19H30) et le rapatriement sur cette installation de la totalité des tonnes de collectes sélectives du département.

Réalisé sur 3 exercices comptables, le SMTD65 a investi sur 2012, **7 346 572 € TTC**



Les centres de tri des emballages

14



Tarbes

Ce centre est la propriété de l'entreprise ONYX, groupe Véolia Propreté, qui en assure l'exploitation.

Le SMTD65 est lié à cette société par un marché de prestation de services.

Les produits triés en 2012 sont :

- les déchets d'emballages : CCCO, CCHB (porte à porte), SYMAT, CC. Batsurguère, SIROM Lourdes-est, SMECTOM.

- les déchets en mélange (emballages + papiers) : CCHB (porte à porte), CCPL, SIRTOM Argelès, CCPT, SMECTOM.

Les tonnages globaux sont les suivants :

- 3 139 tonnes d'emballages
- 2 142 tonnes d'emballages et papiers en mélange.

3 421 Tonnes de CS + JRM sont également réceptionnées sur cette installation puis directement dirigés vers des unités de valorisation.

Ce centre de tri occupe 24 personnes.

Le coût d'exploitation pour l'année 2012 est de 336,67 € / tonne d'emballages.

Capvern

Ce centre est exploité en régie par le SMTD65.

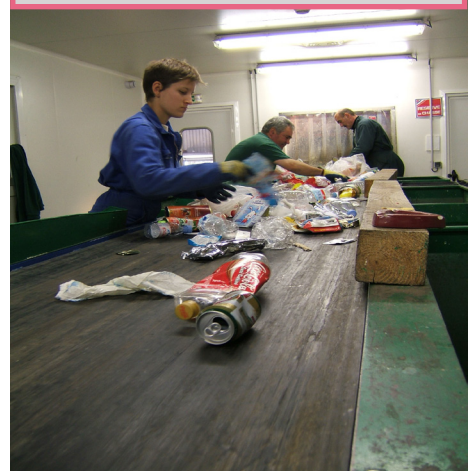
Y sont triés les emballages et papiers issus du SMECTOM du Plateau de Lannevezan, des Nestes et des Coteaux, de la Communauté de Communes des Coteaux de l'Arros, de la Communauté de communes de la Haute Bigorre (apport volontaire) et du Val d'Adour Environnement.

Les tonnages globaux sont les suivants :

- 608 Tonnes d'emballages
- 1 535 Tonnes d'emballages et papiers en mélange.

Cette installation emploie 12 personnes.

Le coût d'exploitation en 2012 est de 216,92 € par Tonnes entrantes.



Les taux de refus

Moyenne des 12 caractérisations de l'année

12 caractérisations par collectivités sont réalisées au cours de l'année.

Ces caractérisations permettent de définir le pourcentage de chaque matériau trié, ainsi que le taux de refus, c'est à dire le tonnage qui repart, après tri, en casier de stockage des ordures ménagères (enfouissement).

15

Zone centre	CCCO	CC Gespe Adour Alaric	CCHB	SYMAT	VAE
2011	16,60 %	32,39 %	28,50 %	24,10 %	19,54 %
2012	12,71 %	18,47 %	12 %	19,83 %	16,76 %
Evolution	- 3,89	- 13,92	- 16,50	- 4,27	- 2,78

Zone sud-ouest	CCPL	S I R T O M Argelès	SIROM Lourdes-Est	CC Batsurguère	CCPT
2011	18,04 %	11,02 %	15,60 %	13,82 %	17,40 %
2012	16,02 %	6,68 %	11,93 %	8,64 %	12,38 %
Evolution	- 2,02	- 4,34	- 3,67	- 5,18	- 5,02

Zone Est	CC des côteaux de l'Arros	SMECTOM
2011	9,50 %	12,00 %
2012	8,86 %	14,45 %
Evolution	- 0,64	+ 2,45





Les aires de compostage

16



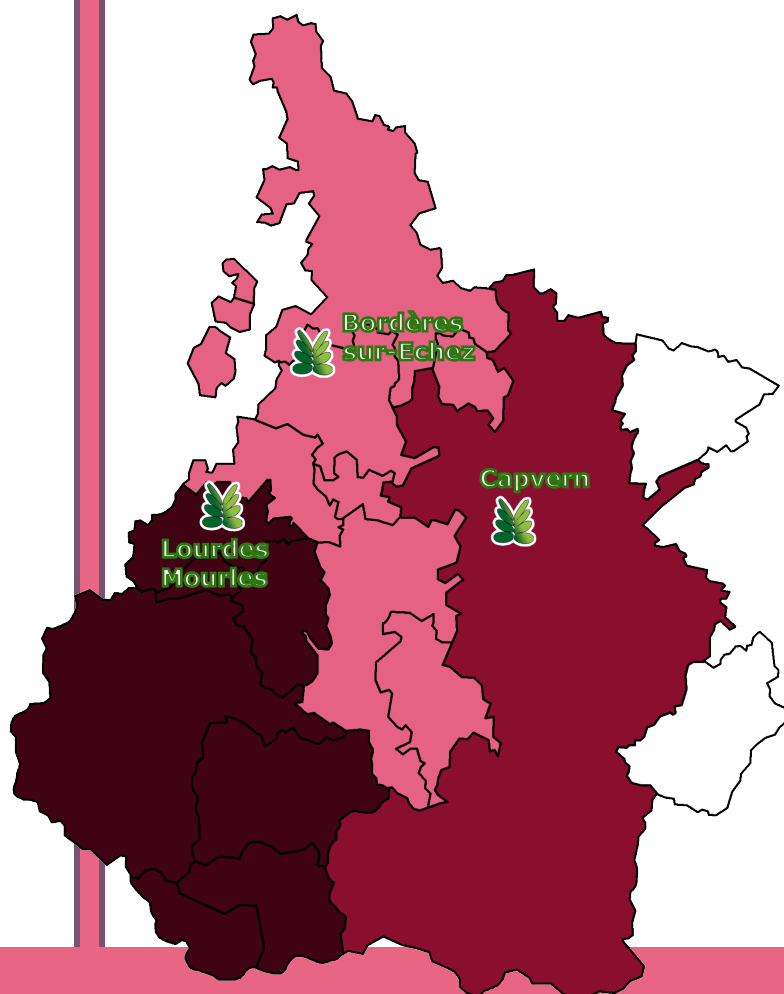
Le traitement des déchets verts fait partie du socle commun des compétences que le SMTD65 exécute pour ses collectivités membres.

Ils sont issus de collectes en déchèteries et/ou d'apports directs sur les aires de traitement. Ils sont majoritairement produits par les ménages mais peuvent également être issus de l'activité des professionnels, voire des services municipaux.

Tous ces déchets verts sont broyés puis compostés sur des aires de compostage publiques et/ou privées, à l'exception des déchets verts issus de Cauterets, d'Argelès-Gazost et de Viella utilisés sous forme de simple broyat.

Le compost est utilisé par l'agriculture en grande majorité et par les particuliers qui peuvent se procurer du compost soit sur les aires de traitement, soit directement sur certaines déchèteries.

Sur le territoire du SMTD65, on dénombre ainsi six aires de broyage (Argelès-Gazost, Cauterets, Viella, Saint Lary, Bagnères-de-Bigorre et Hèches) et trois aires de compostage (Bordères sur l'Echez, Capvern et Lourdes Mourles).



Aire de compostage

Les aires de compostage

Lourdes-Mourles

Depuis le 1er janvier 2012, ce site, propriété du SMTD65 est exploité en régie.

1 530 Tonnes de déchets verts ont été traitées sur le site en 2012.

Le coût d'exploitation pour l'année 2012 est de **53,79 € / Tonnes**.

L'exploitation de cette installation occupe 1 personne

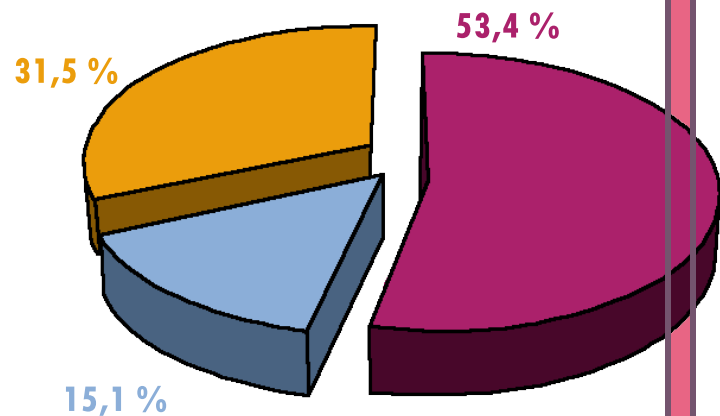
Les éléments marquants de l'année 2012 :

- Reprise en régie du site depuis le 1er janvier 2012
- 1 personne embauchée par le SMTD65 à temps complet pour la gestion de la plateforme de compostage et l'entretien du site
- Acquisition d'un chargeur télescopique
- Broyage des déchets vert effectué par le SMTD65

Répartition des tonnages traités

- Collectivités adhérentes : 818 t
- Autres collectivités : 230 t
- Professionnels ou assimilés : 482 t

Unité de traitement des lixiviats



17





Les aires de compostage

18



Capvern

Conformément aux objectifs du plan départemental des Hautes-Pyrénées qui prévoit le renforcement des capacités de compostage sur le département. La plateforme de CAPVERN a fait l'objet de travaux d'extension et de modernisation.

Le procédé de compostage mis en place est un système d'Aération Pilotée. La teneur en oxygène et la température sont mesurées dans l'andain au moyen de sondes à oxygène et température.

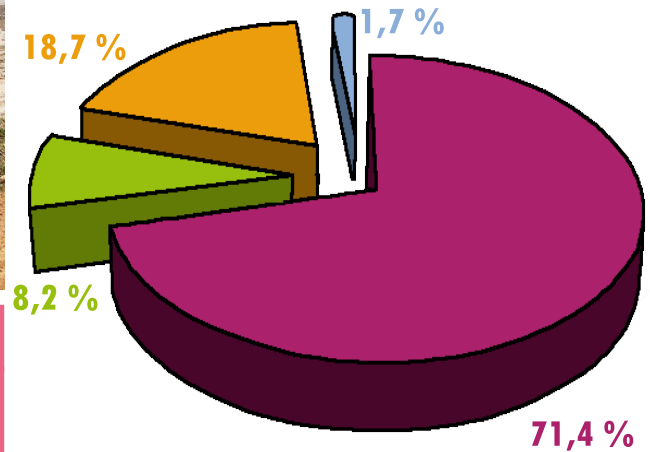
Le système de ventilation est actionné automatiquement en fonction de la teneur en oxygène souhaitée.

Le suivi des paramètres oxygène et température permet de contrôler de façon précise l'évolution des produits.

Ce système de compostage apporte l'aération juste nécessaire au besoin du compost pour sa dégradation aérobie tout en garantissant l'hygiénisation.



- Déchèterie de Hèches : 338,4 t
- Professionnels : 30,2 t
- Déchèterie de Capvern : 1 291,3 t
- Déchèterie de Trie-sur-Baise : 149,2 t



Le compost est hygiénisé par le maintien à plus de 55°C pendant 3 semaines.

Ce dispositif réduit les retournements mécaniques et donc la consommation de gazole des engins de retournements (chargeurs) : économie de 250 litres par lot.

Il permet également une meilleure maîtrise des odeurs (fonctionnement aérobie).

De par la présence du système d'aération piloté, l'aire de compostage pourra, dans le futur, traiter jusqu'à 10% de sa capacité actuelle de bio déchets issus des gros producteurs de la zone Est.

1 809 Tonnes de déchets verts traités pour un coût de **209 464 € TTC** en 2012.

Les aires de compostage



Bordères-sur-Echez

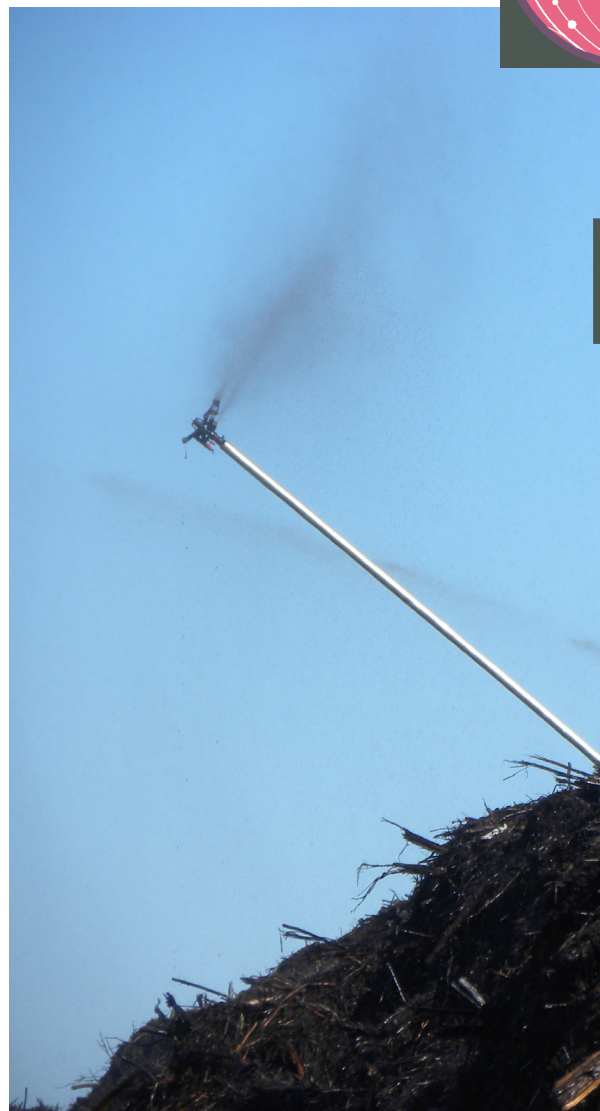
Ce site est propriété de la société ROM, filiale de Véolia, prestataire privé qui en assure l'exploitation.

Le SMTD65 est lié à cette entreprise par un marché de prestation de service renouvelé lors de l'année 2012.

Tonnages : **10 393 Tonnes** de déchets verts.

Cette installation occupe 10 personnes.

Le coût moyen de la prestation en 2012 est de **35,98 € / Tonnes** de déchets verts.



19





Les aires de broyage

20

Vic-en-Bigorre

Le projet comprend une zone destinée au broyage des déchets verts et une zone destinée au traitement des eaux par des plantes épuratrices.

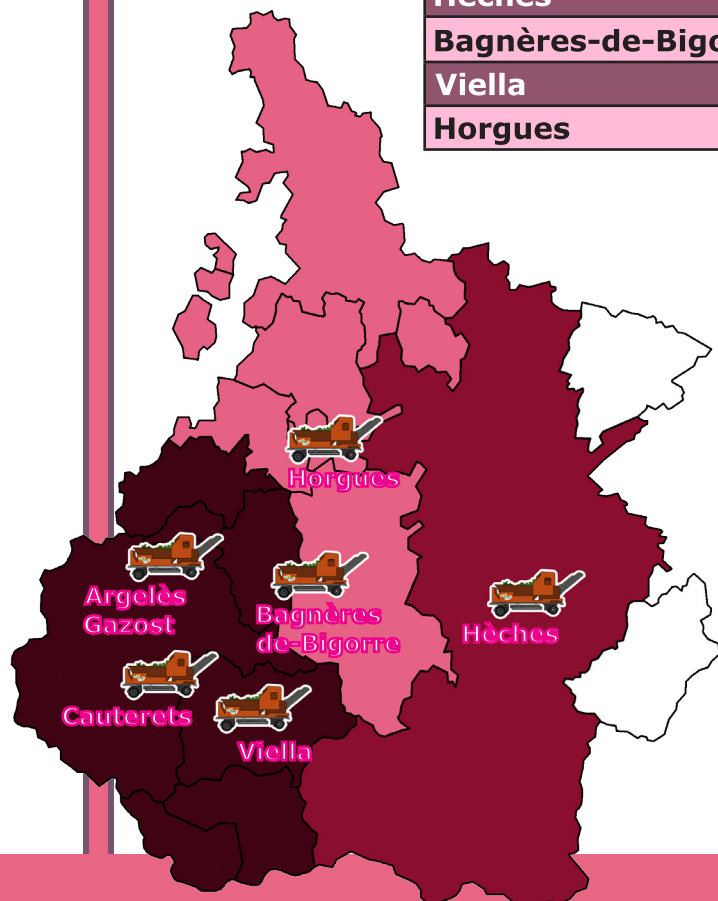
Les déchets verts seront broyés puis acheminés sur l'aire de compostage de Riscle. Les avantages de l'équipement seront la mutualisation des moyens personnels et matériels (pont bascule, local de gardiennage) et la réduction des opérations de transport de déchets verts.

Réalisation des travaux : premier semestre 2014.
Montant prévisionnel : 300 000 €uros.

L'aire de broyage actuellement en exploitation a permis le traitement de 1 742 Tonnes de déchets verts en 2012.

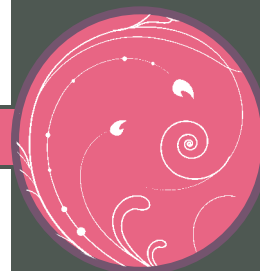
Son coût d'exploitation pour cette année est de 44,56 € / Tonne

Déchèterie	Tonnes traitées	Coût à la tonne
Vic-en-Bigorre	1 742 t	44,56 €
Argelès-Gazost / Cauterets	1 690 t	29,40 €
Hèches	338 t	35,98 €
Bagnères-de-Bigorre	2 903 t	35,98 €
Viella	337 t	6,97 €
Horgues	417 t	35,98 €



Les déchets verts issus des aires de broyage de Bagnères-de-Bigorre, d'Hèches, d'Horgues et de Viella sont broyés sur site puis transportés vers l'aire de compostage de Bordères-sur-Echez.

Les Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)



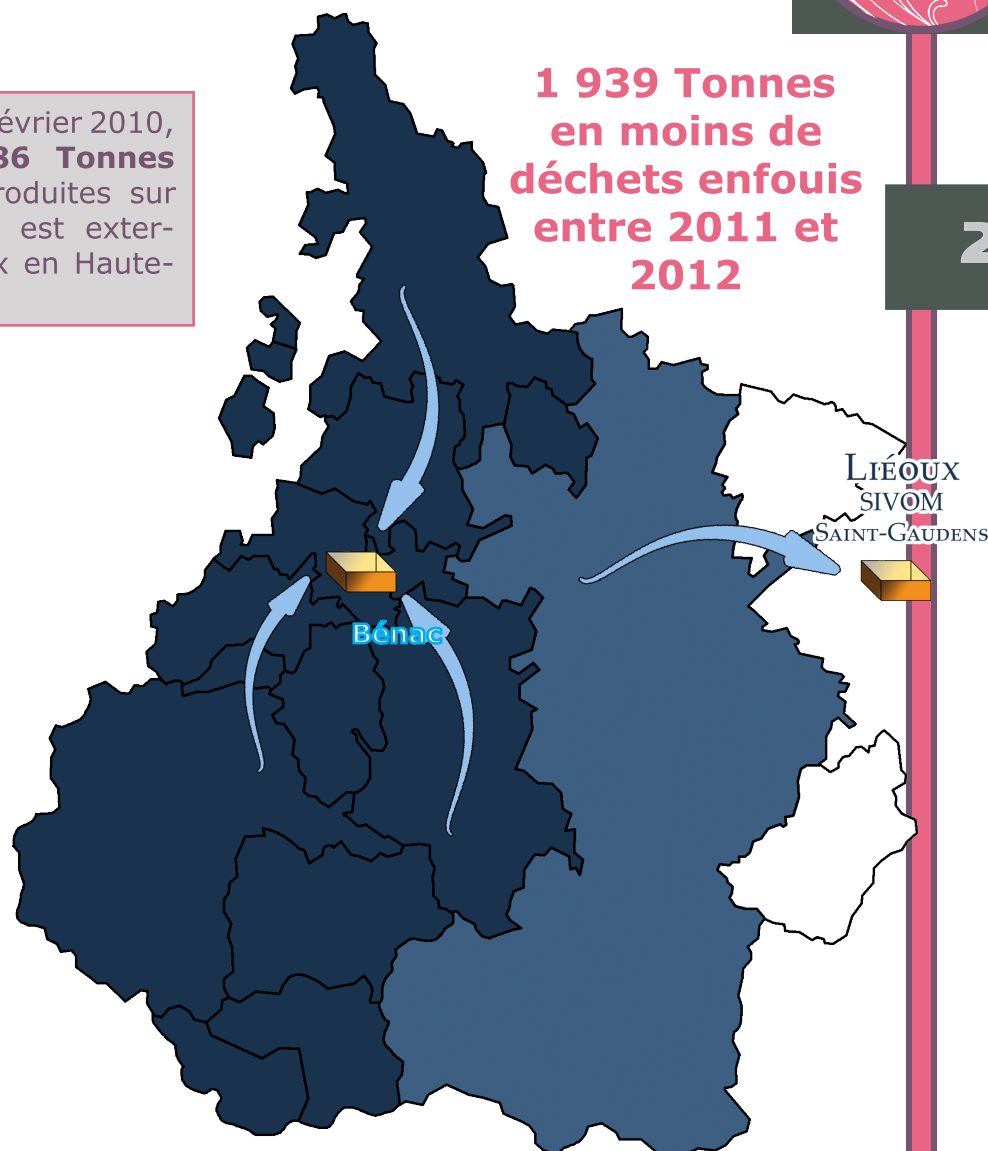
Remarque : Depuis le 1er février 2010, le traitement des **11 586 Tonnes d'ordures ménagères** produites sur le territoire du SMECTOM est externalisé sur le site de Liéoux en Haute-Garonne.

1 939 Tonnes en moins de déchets enfouis entre 2011 et 2012

21

Dans notre département les déchets non dangereux des ménages sont traités par enfouissement dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

Ces déchets sont constitués des ordures ménagères, des encombrants non valorisables des déchèteries, des refus des centres de tri, des déchets des services municipaux et autres déchets assimilés aux ordures ménagères (Déchets Industriels Banals ...).



Ils sont appelés « déchets résiduels » au sens où ils ne peuvent, en fonction des conditions techniques et économiques du moment, être valorisés.

Depuis juillet 2009, les anciens CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) ont été rebatisés. Ils sont désormais des ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux). Ce nouveau nom correspond à de nouvelles normes, notamment en terme d'étanchéité des casiers de l'installation.

Ainsi en 2012, sur notre département, nous avons deux ISDND en cours d'exploitation et une ISDND en phase de post exploitation :

- **Bénéac** pour les Ordures Ménagères et les encombrants de déchèteries de la zone centrale et de la zone Ouest du département,
- **Capvern** pour les refus du centre de tri, les Déchets Industriels de l'Est du département et les encombrants de déchèteries,
- **Lourdes-Mourles** en post exploitation pour une durée minimum de 30 ans.



Les ISDND

ISDND de Lourdes-Mourles

22

- Reprise en régie du site depuis le 1er janvier 2012 dans le cadre du suivi trentenaire. **Le coût de ce suivi trentenaire est de 55,44 € / tonne d'ordures ménagères** produites sur la zone Ouest.

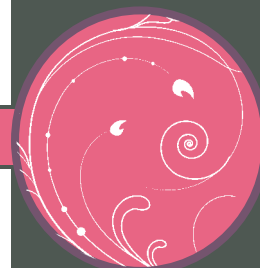
- 1 personne embauchée par le SMTD65 à temps complet pour la gestion des rejets liquides (lixiviats, eaux pluviales,...) et gazeux (biogaz)

- Acquisition d'une nouvelle unité de traitement des lixiviats (traitement biologique suivi d'une osmose inverse - 100 m³/j), portant les capacités totales de traitement sur site à 350m³ / jour.

- Réhabilitation de la 3ème alvéole du casier D par l'entreprise SITA (exploitant du site jusqu'au 31/12/2011) : reprofilage, mise en place d'une étanchéité supérieure avec une membrane, mise en place de terre végétale, engazonnement. Reprise de l'étanchéité supérieure sur l'alvéole 1
- Modification d'une ligne électrique aérienne portant sa puissance de 80 à 160 kVa.

- Lancement d'une étude hydrogéologique de façon à déterminer les travaux nécessaires pour réduire la production de lixiviats.






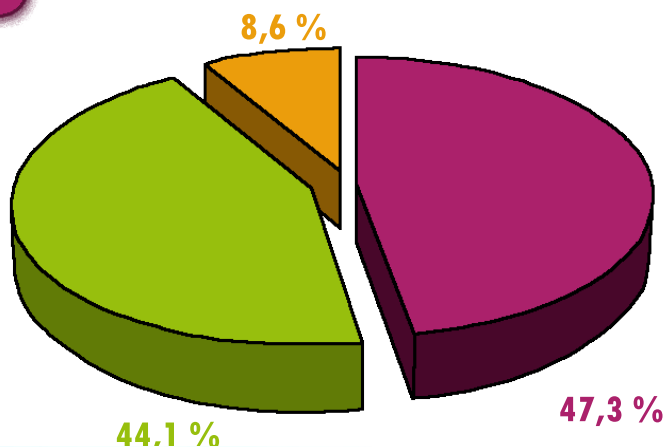


LSDND de Capvern

23



-  Refus du centre de tri
-  Encombrants de déchèteries
-  Déchets Industriels Banals



Tonnages 2012 :

- 292 T de refus du centre de tri
- 1 497 T d'encombrants de déchèteries
- 1 604 T de Déchets Industriels Banals

TOTAL : 3 393 Tonnes

Ce site est exploité en régie par le SMTD65.

Cette installation occupe 7 personnes.

Un casier d'une capacité de 50 000 Tonnes permet d'accueillir les déchets de l'Est du département depuis le 1er février 2010.

Capacité de stockage : 50 000 m³ pour une durée d'exploitation de 10 ans à raison de 5 000 T/an maximum.

Le coût d'exploitation en 2012 est de 105,82 € / tonne.

La TGAP s'élève à 30 €/T. Cette taxe est prélevée par le SMTD65 et reversée intégralement au budget de l'État.





Les ISDND

24



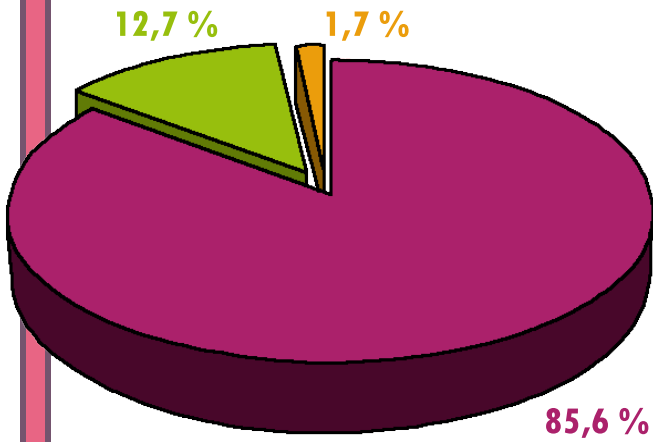
Déchets des services municipaux



Encombrants de déchèteries



Ordures Ménagères



ISDND de Bénac

Ce site est un site privé, exploité par la société SOVAL, groupe Véolia-propreté, avec laquelle le SMTD65 a signé un marché de prestation de services en avril 2008 pour une durée de cinq ans.

Il accueille également les déchets de professionnels, collectés sur le département. Cette installation occupe 7 personnes.

Cette prestation a coûté, au SMTD65 : **97,37 € par tonne** de déchets enfouis.

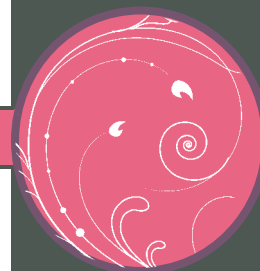
TGAP à 15 € HT/T ; la TGAP est moindre que sur les autres sites car l'ISDND de Bénac est certifié ISO 14 001 et valorise le biogaz produit sous forme d'électricité et de chaleur.

Tonnage traité en 2012 en provenance du SMTD65 et de ses collectivités membres :

- **44 601 T** d'OMr,
- **8 407 T** d'encombrants
- **1 138 T** des services municipaux

soit au total : **54 146 T** de déchets résiduels.





En 2007, seul le Syndicat Mixte de traitement de l'Adour possédait la compétence « traitement des déchets issus des déchèteries ». Lors de la création du SMTD65, ce dernier a récupéré cette compétence et assure donc le traitement des déchets des déchèteries de la CCCO, de la CCHB, du SYMAT et du VAE. En 2012, la CC du Pays de Lourdes a souhaité à son tour transférer cette compétence.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des déchets admis et des prestataires qui les valorisent et/ou les traitent selon leur nature.

Tonnages : les tonnages par type de matériau et par structure sont indiqués en annexe ainsi que les coûts globaux.

En sus, sur la commune de Tarbes, il existe une collecte de cartons auprès des commerçants de l'hyper centre ; ils sont acheminés en vue de leur valorisation chez LIE (65). Le tonnage de cartons est de 217 Tonnes en 2012 pour 197,64 Tonnes en 2011.

Le traitement de l'ensemble de ces déchets a coûté, recettes des papiers, cartons, batteries et ferrailles déduites, **1 524 930 € TTC.**

Les perspectives, en déchèteries, sont de travailler en commun (structures de collecte membres), afin d'améliorer certaines filières et de pouvoir les étudier globalement, comme par exemple, la collecte et le traitement des textiles.



Augmentation de 10% des tonnages collectés

Souches : Elles sont traitées sur l'aire de compostage de Bordères sur l'Echez, par la société ROM.

Bois : Issu de la CCHB, du SYMAT et du VAE, il est stocké et trié par la société LIE et enfin valorisé.

Flacons plastiques : Ils ne sont plus collectés en déchèteries depuis l'année 2012.

Le SYMAT a arrêté la collecte sur ses déchèteries depuis 2009.

Huiles de friture : Elles sont traitées par l'entreprise Oleo Recycling (31) en vue d'une valorisation énergétique par incinération.

Huiles de vidange : Elles sont traitées par une société départementale agréée, la Sevia ; elles sont recyclées.

Textiles : Ils sont triés puis valorisés par les sociétés Frip/Fringues (65) et Relais 64.

Gravats : Les gravats de la CCCO et du SYMAT sont stockés, par la société SOCARL, à Aureilhan pour réhabiliter une ancienne gravière.

Ferrailles et batteries : Les batteries sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société AFM recyclage.

Depuis mi-juillet 2006, les ferrailles sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société Chanfrau.

2011 : 18 944 Tonnes
2012 : 20 847 Tonnes

Papiers et cartons : Les papiers (CCHB et SYMAT) sont stockés puis valorisés et mis en balles par la société ONYX, les cartons sont eux repris par la société LIE et valorisés en papeteries.

Les papiers : (VAE) Ils sont stockés puis mis en balles par la société PA-PREC et valorisés en papeteries.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) :

Les déchets électronique sont collectés directement en déchèterie. Ils sont ensuite traités gratuitement par un eco-organisme, Ecosysteme et valorisés par le réseau Recydis. De plus en plus de déchèteries, ont ou vont signé un contrat de collecte et reprise avec les sociétés agréées créées depuis l'éco-taxe mise en place sur ces équipements neufs.

Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

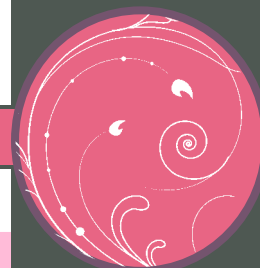
: Il s'agit surtout des piles et peintures mais aussi des solvants, produits phytosanitaires...

Ils sont triés, stockés puis traités par la société PSI.

La majorité des produits est incinérée en tant que déchets spéciaux et donc valorisée énergétiquement ; l'amiante est stockée en casier étanche par la société PSI (65), les néons sont essentiellement recyclés. Les piles sont valorisées par la société Corépile. Les DASRI sont traités par l'entreprise MEDISITA (33).



Les déchèteries



27

	SYMAT		CCHB		CCPL	
	2012	Evolution	2012	Evolution	2012	Evolution
Amiante	30,5	- 14,6 %	/	/	/	/
Batteries	12,3	+ 68,5 %	/	/	0,5	/
Bois	1 233,6	- 3,5 %	/	/	447	/
Cartons des commerçants	217	+ 10,9 %	/	/	/	/
Cartons	229,3	+ 4,3 %	178,3	- 2,5 %	76,5	/
DASRI	1,23	+ 5,4 %	0,328	- 16,5 %	3	/
Souches	72,8	+ 39,1 %	/	/	/	/
DMS	115,6	- 8,5 %	27,6	+ 29,3 %	26	/
DEEE (autres)	367,2	+ 3,1 %	/	/	/	/
Huiles de friture	4,5	- 132 %	/	- 100 %	24,7	/
Huiles de vidange	24,8	+ 15,1 %	5,4	- 70,4 %	4,9	/
Inertes	3 954,3	+ 12,1 %	/	/	/	/
Métaux	255,6	+ 20,8 %	35,3	- 52,4 %	66,7	/
Papiers	159,7	+ 10,4 %	109,5	- 5,3 %	0	/
Piles	4,5	+ 25,7 %	1,7	- 3,6 %	5,2	/
Textiles	27,8	- 89,3 %	1,9	/	46,5	/
Tout venant	3 015	+ 0,05 %	2 198,4	- 11,3 %	1 031,2	/
Tonnes totales	9 768,53	+ 5,2 %	2 558,4	- 10,6 %	1 732,2	/
Coût global	835 901	+ 17 %	208 070	- 23 %	168 946	/

Déchets verts des services municipaux

	2012	Evolution
Bordères-sur-l'Echez	355,9	+ 95,1 %
Ibos	56,9	- 7,5 %
Odos	96,6	- 8,8 %
Tarbes	941,6	- 0,6 %
Total	1 450,4	+ 11,9 %

Souches des services municipaux

	2012	Evolution
Odos	0	- 100 %
Tarbes	0,8	- 130 %
Total	0,8	- 227,5 %

OM des ateliers municipaux

	2012	Evolution
Bordères-sur-l'Echez	95,3	+ 15,3 %
Tarbes	1 042,6	+ 2,6 %
Total	1 137,9	+ 3,5 %

Divers

	2012	Evolution
Bois des services municipaux de tarbes	59	+ 3,6 %
Encombrants des services municipaux de Tarbes	50	+ 60,3 %
Destruction d'archives	/	/
Total	109	+ 23,7 %



Les déchèteries

28

	CCCO		VAE	
	2012	Evolution	2012	Evolution
Amiante	/	/	/	/
Batteries	/	/	0,5	/
Bois	154,8	+ 4,6 %	419,3	- 1,9 %
Cartons des commerçants	/	/	/	/
Cartons	93,5	+ 27,7 %	192,7	- 5,8 %
DASRI	0,2	- 105 %	/	/
Souches	/	/	/	/
DMS	10,7	+ 20,7 %	6,3	/
DEEE (autres)	0	- 100 %	/	/
Huiles de friture	0,2	- 380 %	/	/
Huiles de vidange	5,2	+ 18,2 %	4,2	- 169 %
Inertes	803,6	- 15,9 %	/	/
Métaux	49,6	- 3,7 %	63	- 9,7 %
Papiers	119,2	- 2,6 %	/	/
Piles	3	+ 233,3 %	2,2	+ 33,3 %
Textiles	/	/	/	/
Tout venant	829,3	- 4,9 %	1 333,1	- 3,9 %
Tonnes totales	2 069,1	+ 1 %	2 021,3	- 3,8 %
Coût global	111 007	+ 9 %	201 006	+ 23,1 %

	Tonnages	Coûts
2011	18 944	1 235 264 €
2012	20 847	1 524 930 €
Evolution	+ 10 %	+ 23,4 %



Les marchés publics de 2012

Article 133 du code des marchés publics : liste des marchés conclus l'année précédente en application de l'arrêté du 26 décembre 2007 modifié par l'arrêté du 10 mars 2009

Le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD65) possède la compétence «traitement des déchets ménagers et assimilés» depuis sa création au 1er janvier 2008. Il est composé actuellement de 16 structures ayant la compétence «collecte des déchets ménagers et assimilés». De nombreux marchés ont été passés :

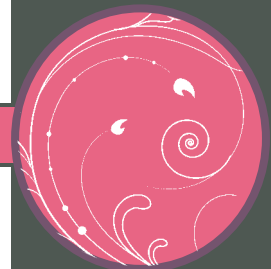
- Prestations de services pour le traitement des déchets,
- Fournitures et travaux pour le fonctionnement de ses installations de traitement (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) et plateformes de compostage de Capvern et de Lourdes-Mourles, centre de tri de Capvern et quais de transfert de Bordères-Louron, Capvern, Grézian et Pierrefitte-Nestalas).

29

OBJET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	DATE DE SIGNATURE	MONTANT EN euros HT
Marché de réalisation de 4 puits mixtes de captage du biogaz	Société Razel Bec	34680	18 juin	43 795 €
Marché d'acquisition de deux chargeurs télescopiques	Société LODIBOB	64121	08 février	123 600 €
Marché de conception, rédaction et réalisation d'outils de communication pour le centre de tri de Capvern	Atelier d'Oz	31400	22 octobre	104 480,30 €
Marché de communication portant sur l'accompagnement stratégique, la conception, la rédaction et la réalisation d'outils de communication	IDE Environnement	31031	10 septembre	194 650 €
Marché de réalisation d'une étude hydrogéologique sur l'ISDND de Lourdes-Mourles	Société SERAPIS	75015	27 juin	17 000 €
Marché de modernisation du centre de tri de Capvern – lot n°1	Société Eiffage Construction Midi-Pyrénées	65000	02 mai	365 031 €
Marché de modernisation du centre de tri de Capvern – lot n°2 gros œuvre, fondations et second oeuvre.	Société Eiffage Construction Midi-Pyrénées	65000	02 mai	355 047 €
Marché de modernisation du centre de tri de Capvern – lot n°3 charpente, bardage et couverture – marché complémentaire.	Société Eiffage Construction Midi-Pyrénées	65000	02 mai	277 453 €
Marché de Conception-construction – exploitation de l'unité de valorisation des déchets ménagers des Hautes-Pyrénées	Groupement Vinci Environnement, Véolia Propreté		25 février	
Marché pour le renforcement du réseau électrique du CSDU de Lourdes-Mourles	Société Eiffage Energie	65000	27 décembre	70 000, 21 €

Evolution des tonnages

	Tonnages d'Ordures Ménagères			Tonnages de déchets verts	
	Tonnes collectées en 2012	Evolution	Kg/an/hab	Tonnes collectées en 2012	Evolution
Communauté de communes des côteaux de l'Arros	317	-1,03%	219,38	/	/
Communauté de communes Gespe Adour Alaric	823	-3,67%	187,64	416	-27,8%
Communauté de communes du canton d'Ossun	2 777	-5,96%	226,18	1 388	-2,6%
Communauté de communes de la Haute-Bigorre	5 246	-3,12%	306,78	2 903	-21,2%
SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise	23 331	-4,47%	275,83	5 684	-4,2%
Val d'Adour Environnement	6 545	-1,05%	242,56	1 742	-8,1%
SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost	4 521	-1,46%	343,7	1 690	-41,2%
Communauté de communes du Pay Toy	1 330	+0,6%	500,19	337	+100%
Commune de Gavarnie	117	-4,77%	835,71	/	/
Commune de Gèdre	115	+4,72%	458,17	/	/
Communauté de communes du Pays de Lourdes	10 327	-2,08%	521,57	818	-7,2%
Communauté de communes de Batsurguère	227	+4,99%	220,82	/	/
SIROM de Lourdes-Est	612	+10,36%	225,25	/	/
SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	11 586	-2,07%	310,55	1 809	-14,4%
Totaux	67 874	-2,86%	303,23	16 787	-13,4%



Collecte sélective

Tonnes de verre			Tonnes d'emballages + papier			Moyenne des taux de refus lissés sur 12 mois	
Tonnes collectées en 2012	Evolution	Kg/an/hab	Tonnes collectées en 2012	Evolution	Kg/an/hab	2012	Evolution
61	- 1,54 %	42,40	35	+ 7,9 %	24,22	8,86 %	- 0,89
99	+ 6,7 %	22,53	179	- 5,09 %	40,81	18,47 %	- 13,92
360	+ 22,49 %	29,32	341	- 2,43 %	27,77	12,71 %	- 3,89
569	+ 2,94 %	33,27	1 004	+ 23,26 %	58,71	12 %	- 2,94
2040	+ 0,1 %	24,12	4 994	- 3,48 %	59,04	19,83 %	- 4,27
796	+ 6,61 %	29,48	1 033	+ 12,33 %	38,28	16,76 %	- 2,78
637	- 0,13 %	48,46	623	+ 5,99 %	47,36	6,68 %	- 4,34
182	- 11,99 %	68,45	165	- 14,17 %	62,05	12,38 %	- 5,02
13	- 15,82 %	95	/	/	/	/	/
16	+ 29,37 %	64,94	/	/	/	/	/
560	- 9,26 %	28,29	840	- 1,4 %	42,42	16,02 %	- 2,02
26	- 7,55 %	25	36	- 4,15 %	35,02	8,64	- 5,18
98	+ 19,46 %	36,14	74	+ 2,13 %	27,24	11,93 %	- 3,67
1344	+ 0,17 %	36,02	1 740	- 2,75 %	46,64	14 %	+ 2,27 %
6801	+ 1,09 %	30,39	11064	+0,49 %	49,43		





Le projet « piles 65 »

En 2012, le SMTD 65 a lancé un projet de communication sur les piles et les accumulateurs.

Outre les enjeux relatifs à la récupération des piles et accumulateurs (économie des ressources naturelles et diminution des risques de pollution), le SMTD avait pour objectif d'inciter la collecte séparative pour réduire leurs présences dans les ordures ménagères et ainsi éviter la contamination du compost (amendement organique) qui sera produit dans la future Unité de traitement et de Valorisation de BORDERES SUR L'ECHEZ.



32

Pour atteindre ces résultats, le SMTD 65 a mis

en place des actions auprès des ambassadeurs du tri afin qu'ils relayent l'information sur leurs périmètres auprès de différentes cibles (administrés, publics relais, scolaires, grand public, médias).

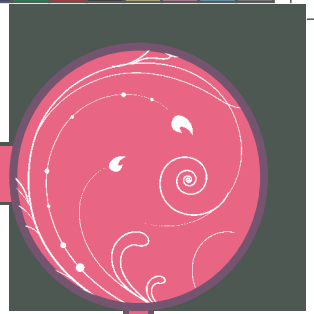
Chaque territoire organisa diverses, actions de communication, de la sensibilisation en porte à porte, des animations auprès des scolaires et du grand public...

De plus, les collectivités complétèrent leurs points de collecte des piles et accumulateurs.

Pour finaliser le projet, le SMTD 65 organisa en 2013 un éco concert sur le département.

Le principe est simple : chaque personne qui apporta 5 piles et/ou accumulateurs se vit offrir l'entrée.





LES TRIGOURDANS



33

Depuis Octobre 2012, le SMTD65 a doté son réseau d'ambassadeurs du tri d'un site internet dédié uniquement au recyclage des emballages ménagers.

Associé à une page facebook, il a permis de sensibiliser un public plus jeune sur un nouveau type de média.

Avec 5 129 visiteurs cumulés, le site est désormais bien ancré sur la toile, grâce notamment à la réalisation d'une courte série de cinq courts métrages humoristiques.

Un concours sur le thème du tri sélectif a été mise en place sur la page facebook. Il a permis de faire connaître ce nouveau support d'information. D'autres sessions du jeu seront organisés tout au long de l'année 2013.

Pour permettre une plus grande fluidité des mises à jour, chaque ambassadeur possède des codes d'accès à la partie administration du site et peut ajouter des informations sous forme d'article pour retranscrire son action sur son territoire d'intervention.

Une zone est réservée sur le site pour les ambassadeurs de tri.

Elle regroupe une base de données à laquelle chaque agent peut ajouter des éléments : fiches d'animation, documents informatifs, actualités, préparation aux animations...

Un calendrier permet de réserver la salle de visite du centre de tri de Capvern, ou les différents outils de communication mis à disposition par le SMTD65.

Cet espace est donc un vrai lieu d'échange facilitant les actions des ambassadeurs du tri.

www.les-trigourdans.com

<https://www.facebook.com/LesTrigourdans>





Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 TARBES
Tél. : 05 62 38 44 90 - Fax. : 05 62 38 16 91
Mél. : smt65@smt65.fr

